

Schéma régional des carrières Auvergne Rhône-Alpes

Groupe de travail Ressources minérales secondaires (GT recyclage) 2^e réunion 17 octobre 2017, DREAL

| Participants | Service | Participants | Service |
|--------------------------|--|------------------------|---------------------------------|
| Perrine BILLARD | CERC RA | Laurent EISENLOHR | Cerema |
| Patrice CHEVAL | Groupe Cheval SR-BTP | Stéphane EYRAUD | Chambre des recycleurs |
| Élodie CONAN | DREAL AuRA | Bruno LABEYE | Savoie Déchets |
| Dominique DELORME | UNICEM AuRA | Sébastien LIANDRAT | Cerema |
| Agathe DENOT | Cerema | Frédéric WOLF | BTP Rhône et Métropole |
| Jérémie DOMAS | CTPL | Marie Laure WOLF | DREAL AuRA |
| | | Michel ZABLOCKI | UNICEM RA |
| Excusés | Service | | |
| Jean-Pierre ARNAU | Conseil départemental 73 | Benoit PHILIBERT | Région Auvergne Rhône- Alpes |
| Pierre DETURCHE | Communauté de Communes du Bas Chablais | Régis MOULIN | SNEFID |
| Anne Sophie HERREBAUT | Ademe | Martine TRAUCHESSEC | Cerema |

Ordre du jour

1. Cartographie des ressources minérales secondaires : MIDND, Laitiers et sables de fonderie.
2. Ressources minérales secondaires issus des déchets du BTP.
3. Grille d'usages : présentation d'une trame (application aux MIDND)
4. Actions à mettre en place.

Les synthèses des échanges et relevés de décision sont intégrés directement dans les points 1 à 4.

1 - Cartographie des ressources minérales secondaires : MIDND, Laitiers et sables de fonderie (Cerema)

Les localisations des installations produisant des graves de MIDND, Laitiers et sables de fonderie avec la zone de chalandise des utilisations sont présentées sur une carte.

Constat : les quantités utilisées sont faibles par rapport aux déchets du BTP. Pour les laitiers, l'usage en type 3 existe (enrobés ou liant superficiel). Il permet d'augmenter la zone de chalandise (60 km)

Information du CTPL : une demande de fin de statut de déchets a été déposée au ministère.

Suite aux échanges, les points suivants seront ajoutés ou complétés :

- préciser le caractère non dangereux des gisements
- faire référence aux sources des données (origine, année de référence ou moyenne annuelle (précision sur les années prises en compte), identification de la donnée (quantité réelle produite ou quantité autorisée) et si possible, mettre une tendance d'évolution sur les années antérieures
- pour les MIDND :
 - estimer la part de MIDND valorisable, envoyée en ISDND par manque de débouché ou autre,
 - consolider les chiffres avec la CERC
- pour les laitiers (à discuter avec le CTPL) ;
 - préciser que sur Auvergne Rhône-Alpes, il s'agit uniquement de laitiers d'aciérie électrique (la filière est uniquement en TP, il n'y a donc pas de filière en cimenterie),
 - faire apparaître l'évolution de traitement actuel de 2 installations (les laitiers ne seront plus traités dans la Nièvre mais sur Riom),
 - identifier les stocks historiques. Attention, il s'agit de stock de laitier non élaboré. Le % de valorisation de ses stocks doit encore être déterminé,
 - analyser la possibilité du gisement des laitiers du Creusot (possibilité par Saône),
- Pour les schistes :
 - vérifier les capacités du gisement de la Ricamarie (production annuel + gisement) (voir avec l'UNICEM),
 - vérifier l'existence d'un stockage potentiel en Auvergne (Cerema Clermont).

Les autres gisements identifiés (pièges à cailloux, sédiments, grands travaux), les actions à réaliser sont :

- Piège à cailloux des départements de l'Isère, Savoie et Haute-Savoie : la DREAL envoie une liste de correspondants DDT service de l'eau. Ils peuvent fournir les informations sur les volumes, les flux et les usages (plans de gestion sédimentaire, SAGE, autorisation dragage)
- continuer les enquêtes auprès des gestionnaires des voies d'eau et maîtres d'ouvrage (cibles : grandes aires urbaines + grands chantiers)

La rédaction de la partie Etat des lieux des gisements est prévue pour la fin de l'année.

2 - Ressources minérales secondaires issus des déchets du BTP (CERC)

Les points importants sont les suivants :

- la CERC peut fournir une cartographie des installations recyclant les déchets du BTP (installations fixes et mobiles) pour fin octobre,
- la CERC identifie les territoires ayant des difficultés de recyclage,
- les quantités produites pourront être fournies par zone (SCOT, département).

3 - Grille d'usages : présentation d'une trame (application aux MIDND) (Cerema)

Discussion sur le fond et la forme du document présenté.

Le document doit répondre l'action identifiée par le GT pour favoriser l'utilisation de matériaux recyclés : communication aux élus – Maîtres d'ouvrage et Maîtres d'œuvre – services techniques

Le Cerema prend en compte les remarques du GT et envoie une première trame (sur les MIDND) pour semaine 43. Cette trame comprendra une partie pour les élus et une partie pour les services techniques. Des retours d'expériences seront mis en avant.

Les membres du GT sont invités à apporter les améliorations sur le fond, notamment s'il manque un (ou des) message(s) pour convaincre, ainsi que des retours d'expérience de maîtres d'ouvrage.

Une fois validée, la trame sera appliquée aux autres gisements en 2018.

4 - Actions à mettre en place (Cerema)

Présentation des actions identifiées au GT du 19 juin dernier et les travaux en cours :

- diagnostic amont des TP : le Cerema travaille sur un guide avec la DGPR sur ce sujet. Consultation prévue courant 1er semestre 2018,
- communication :
 - réfléchir à une organisation COTITA,
 - grille d'action (cf. paragraphe ci-dessus),
- lutte contre les sites illégaux : finalisation du guide Cerema/DREAL d'aide aux petites collectivités à mettre en place des ISDI sur leur territoire (fin 2017 – début 2018).

Les actions seront formalisées, envoyées à la DREAL qui se chargera d'échanger avec la région.

Prochaine réunion fin janvier 2018

Un doodle vous sera envoyé